

Jacques-Joseph MABILLE

Jacques-Joseph MABILLE est né à Taisnière-sur-Hon le 1^{er} mai 1752. (11)

Il est ordonné prêtre le 19 décembre 1778 – Coadjuteur de Blaugies (Belgique) le 26 juillet 1780, il est nommé vicaire à Onnaing le 10 octobre 1781.

En 1791, il refuse, comme son curé Adrien DEROME, de prêter le serment constitutionnel et devient, de ce fait, prêtre réfractaire.

Comme tous les prêtres restés fidèles, il a les pires ennuis sous le règne des prêtres constitutionnels, particulièrement sous le ministère de Louis-Clément CHABE.

Le 9 décembre 1791, vers 8 heures du soir, sur l'instigation de ce même CHABE, des émeutiers arrivent à Onnaing. La bande est composée d'éléments de la Garde Nationale de Saint-Saulve, sous les ordres du capitaine Nicolas DESERT, avec le sieur DEBARALLE, « amidonnier » à Valenciennes et 5 habitants de la localité.

Tous pénètrent dans la maison du vicaire MABILLE, rue du Baillage, (12) se saisissent de lui et de Benoit BLARY, son ami (13) et les emmènent vers la frontière autrichienne, dans un but non avoué. Arrêtés à Blanc-Misseron par un détachement de troupe de ligne, ils laissent les deux prêtres entre les mains des soldats au cabaret du « Passetoutoute ».



Mais le procureur de la commune d'Onnaing, alerté de cet enlèvement réunit le Conseil Général. Des habitants du village, informés, partent à Blanc-Misseron en vue de ramener les captifs. Mais le commandant du détachement attend l'ordre de ses supérieurs avant de relâcher les prêtres.

Le vicaire MABILLE adresse alors au Conseil Général d'Onnaing la lettre suivante :

« Messieurs,

Il est arrivé chez moi à 8 h du soir un détachement de Garde Nationale dont la plus grande partie était de Saint-Saulve et l'autre d'Onnaing, laquelle présidoit DESERT, capitaine, par l'entremise de Nicolas RICHE dudit village d'Onnaing. Lequel arrivant, empoigna par le cou mon frère, ce qui mit l'épouvante dans nos cœurs. Alors, les injures, le sabre sur le cou, avec menace de me trancher la tête, disant : « perturbateur du repos public ». Il m'a fait porter le fusil sur l'épaule, ajoutant que si jamais je rentrais dans le village, il me trancherait la tête. Aussitôt, comme au plus vil des animaux, un entre autres me dit qu'il falloir me prendre par les pieds et bras pour me jeter dans un fossé ou rivière pour avoir plus vite fait de moi. En conséquence, Messieurs, vous aurez à procéder envers ceux dont l'autorité privée vouloit seule rendre justice.

A présent, étant arrêté à Blanc-Misseron de la part du commandant dudit poste, quelques-uns de nos paroissiens sont venus la nuit pour me réclamer. Ledit commandant y met obstacle jusqu'à ce que son général ait porté jugement sur ladite affaire. Nous sommes en espérance que vous vous rendrez utile à l'affaire ; nous sommes bien tranquilles.

Nous sommes, Messieurs, vos très humbles serviteurs ».

Cette lettre arrive à Onnaing durant la nuit et elle est aussitôt transmise au Conseil Général de la commune qui en réfère au procureur du tribunal du district de Valenciennes.

MABILLE revient à la maison vicariale le lendemain, mais le Conseil Général, craignant de nouveaux troubles, lui procure une autre demeure le dimanche 11 décembre.

Vexé de cet échec, CHABE essaie d'empêcher les paroissiens de se rendre à la messe célébrée par le vicaire, le dimanche 25 mars 1792.

Pour cela, il fait appel à environ 40 gardes nationaux, venus de Condé le jour précédent, pour planter l'arbre de la liberté. Ces gardes passent la nuit dans le village et dès le dimanche matin, 4 d'entre eux, sabre au clair, empêchent les fidèles d'entrer dans l'église, allant jusqu'à frapper les plus audacieux ou à leur placer l'arme sur le cou.

Le vicaire MABILLE lui-même, malgré plusieurs tentatives, ne peut pas pénétrer dans le lieu de culte.

La loi du 26 avril 1792 ordonnant aux prêtres non assermentés de quitter le territoire français dans les 15 jours, sous peine de déportation, force le vicaire à émigrer à Maëstricht où il loge chez M. TRIPELS, rue de Vrythoff. Benoit BLARY, son auxiliaire à la cure d'Onnaing depuis le 6 octobre 1790 se cache chez un de ses oncles à Quarouble.

Jacques-Joseph MABILLE ne revient à Onnaing que le 15 juin 1793 à la suite des troupes autrichiennes qui ont envahi notre région. Il demande à la Jointe sa réintégration comme prêtre le 17 juillet et reprend ses fonctions sacerdotales dans la paroisse où il accomplit, en peu de temps, un travail considérable. Entre-temps, le curé constitutionnel CHABE s'était éclipsé, sans demander son reste.

Mais après l'évacuation de Valenciennes par les Autrichiens, le 27 août et l'arrivée de LACOSTE et Cie, c'est la chasse aux prêtres qui commence. Sans paraître se soucier du danger qu'il encoure,

Jacques-Joseph MABILLE continue son ministère. Cependant, une perquisition en règle du presbytère le 29 août sonne l'alarme. Fort heureusement, celui qu'on recherche n'est pas là. Averti discrètement par un membre du Conseil de la commune, il a gagné Valenciennes à la faveur de la nuit pour se cacher chez un ami, le citoyen DUBUISSON.

Deux jours durant, il va réussir à échapper à la haine de ses poursuivants. Mais le 31 août, il est arrêté, probablement sur dénonciation.

MABILLE est incarcéré au Couvent des Récollets où il rejoint Pierre-Joseph-Michel DRUET, curé de Quarouble.

Au vu des prisonniers qu'on entasse à cet endroit, il est transféré le 23 septembre à la Fraternité-sur-Selle (le Cateau), puis ramené à Valenciennes vers le 10 octobre.

C'est le 18 octobre qu'il comparaît devant le tribunal de LACOSTE.

A chaque question posée, il répond par un « non » sonore, ne voulant nullement renier sa foi.

La sentence est alors sans surprise. MABILLE est condamné à mort et sera exécuté le lendemain 19 octobre à 9 heures du matin, en compagnie de :

- François DUBOIS, natif de Renty, chartreux,
- Pierre-Joseph PONTOIS, 48 ans, natif de Valenciennes, curé d'Haspres,
- Jean-Joseph MALAQUIN, 66 ans, natif de Bermerain, curé d'Escarmain,
- Charles OCHIN, 50 ans, natif de Seclin, curé de Curgies, (chapitre suivant),
- André GOSSEAU, 51 ans, natif de Valenciennes, curé-chanoine de Saint Géry.

Le 19 octobre, au matin, sur la Grand'place, à l'appel de son nom, Jacques-Joseph MABILLE gravit les marches sereinement et, se tournant vers le bourreau et ses assistants, il demande pardon aux personnes qu'il aurait pu offenser en précisant, que lui-même pardonnait à ses meurtriers.

Les habitants d'Onnaing, très attristés de la mort à 42 ans de leur vicaire, gardèrent longtemps le souvenir de ce prêtre aimé, qui les avait si bien servis.

(11)-Voir l'acte de baptême de Jacques-Joseph MABILLE en annexe II.

(12)-Rue du Baillage = actuelle rue Etienne Dolet.

(13)-Benoit-Joseph BLARY, fils de Jean-François et de Marie-Anne MARIAGE, est né à Quarouble le 23 février 1765. Promu prêtre, il est nommé vicaire auxiliaire d'Onnaing le 6 octobre 1790 et refuse, comme Jacques-Joseph MABILLE de prononcer le serment de fidélité à la Constitution Civile. Caché chez un oncle à Quarouble durant les jours sombres de la chasse aux prêtres, il réussit à échapper aux gendarmes venus l'arrêter une nuit. Par la suite, il fut nommé curé de Béthencourt le 1^{er} mars 1803, de Villers-Plouich le 24 mai 1806 et de Lesdain le 17 juillet 1815. C'est dans cette dernière paroisse qu'il mourut le 24 novembre 1831.